

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2018

Date de la convocation : 08 novembre 2018

Date d'affichage : 08 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le quinze novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

**Présents** : Robert BESANÇON, Vincent BLANCHOT, Jacky CADOT, Clément CONTINANT, Véronique DUCHAMP, Laurence FOURNIER, Pascal GENET, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Yannick LAURENT, Nicolas MENNETRIER, Robert MOCQUARD, Ninetta NUNINGER, Denis PHILIPPE, Christine ROBILLARD, Véronique STOLTZ, Liliane VOYARD

**Représentés** : Bruno LÉOTIER par Jacky CADOT, Valérie PELLERIN par Marcel SPILMANN

**Absents excusés** : Stéphane GAUCHER, Marion HORNBECK,

**Secrétaire** : Madame Véronique STOLTZ

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2018 est lu et approuvé à l'unanimité. Jacky CADOT s'interroge sur la réponse apportée par le Maire concernant l'attribution de colis aux séniors placés en maison de retraite. Monsieur le Maire confirme son accord, en précisant toutefois que le colis ne sera pas porté dans l'établissement d'accueil. Il reviendra à un membre de la famille de venir le chercher.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- accepte le vote de la DM 3 à apporter au budget 2018 qui se résume à des virements de crédits de compte à compte et qui s'équilibre à la somme de 116 000 € en investissement et à la somme de 64 900 € en fonctionnement
- désigne les membres de la future commission de contrôle installée dans le cadre de l'instauration du répertoire électoral unique
- exerce son droit de préemption pour acquérir la parcelle AI 124 et partie de la parcelle AI 348, situées à proximité de l'hôtel de ville
- accepte d'acquérir la parcelle cadastrée AT 189 et de l'intégrer dans le domaine public
- accepte d'adhérer au service mutualisé de fourrière animale proposé par Troyes Champagne Métropole pour gérer les chats et chiens errants
- accepte l'avant-projet des travaux de voiries à réaliser en 2019 rues de Riancey, Hugues de Payns, et de Champêtre, et sollicite de l'Etat une subvention au titre de la DETR
- renouvelle le contrat enfance jeunesse tel que proposé par la CAF pour une nouvelle période de 4 ans.

### Informations et questions diverses

#### **Le Maire**

- Il présente au conseil municipal le calendrier des réunions pour permettre un vote du budget primitif au 5 février 2019.
- Il invite le conseil municipal à retenir la date des vœux fixée au 4 janvier 2019 et celle du prochain conseil municipal arrêtée au 18 décembre.
- Il informe l'assemblée que la SNCF réalisant des travaux sur le passage à niveaux situé sur la RD 15, la circulation sera interrompue (véhicules et piétons) au 5 au 7 décembre. Monsieur CADOT s'interroge si une déviation est possible par l'allée du Château. Le Maire lui répond que les déviations seront assurées par les communes de Barberey-Saint-Sulpice et Payns.

**Nicolas MENNETRIER** fait un état des travaux en cours :

- Bibliothèque : la pose des placos est terminée.
- Local pompiers : les travaux de peinture viennent de commencer. Un déménagement du CPI dans l'ancien atelier du service technique est envisageable mi-décembre.
- Le chauffage de la salle des fêtes sera remplacé par une climatisation. Elle sera inutilisable du 3 au 7 décembre.
- Il invite le conseil municipal à visiter le RAM et le nouveau service technique le samedi 15 décembre. Madame HONNET souhaite en profiter pour faire visiter la propriété acquise en préemption.

**Jean-Philippe HASS**

- Il informe le conseil municipal que le nouveau directeur de l'ACM a pris ses fonctions le 5 novembre.
- La commission vie locale souhaite étendre les activités et les ateliers en fin de journée pour en faire bénéficier les lyotains qui ont une activité professionnelle.
- Il invite le conseil municipal à venir à la soirée jeux qui aura lieu le 16 novembre.

**Marie-Laure HRVOJ**

- Elle fait un point des travaux de voiries à Grange l'Evêque et dresse le bilan suite à la pose des chicanes pour réduire la vitesse sur la RD.
- Elle rappelle l'inauguration du verger communal le 1<sup>er</sup> décembre.

**Jacky CADOT**

- Il rappelle la distribution des colis aux anciens fixée au 16 décembre et le passage du Père Noël le 23 décembre.

**Yannick LAURENT** relève que les bornes de recharge électrique ne sont pas indiquées. Madame FOURNIER répond que les panneaux sont commandés. Monsieur BESANÇON constate que l'emplacement n'est pas forcément sécurisant.

**Denis PHILIPPE** informe le conseil municipal que la MAPA, suite à une consultation de maîtrise d'œuvre, a retenu la société C3I, dans le cadre du projet de travaux de voiries 2019/2020.

**Véronique STOLTZ**

- Elle constate avec regret que les horaires du marché ne sont pas toujours modifiés et que, de ce fait, les lyotains revenant pour la pause déjeuner ne peuvent pas y faire leurs achats.
- Elle demande la suite réservée à l'aménagement d'une aire de covoiturage. Marie-Laure HRVOJ lui répond que le terrain envisagé étant propriété du Département, une convention avec lui devra être envisagée.
- Elle s'interroge sur la collecte des déchets verts qui devait être mise en place. Le Maire lui répond qu'il n'a aucune nouvelle de Troyes Champagne Métropole à ce sujet.

**Pascal GENET**

- Il relève un affaissement aux abords du regard au 18 rue du Moulin. Le Maire fait le nécessaire.
- Il signale, par ailleurs, qu'un riverain de cette rue aurait reçu une balle dans une fenêtre. Le Maire lui répond qu'une enquête est en cours auprès de la gendarmerie.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h.

Fait à Saint-Lyé, les jour, mois et an susdits



Le Maire,

Marcel SPILMANN